

**NOTE PRESENTATION RAPPORT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE****BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES 2021**

Suite au débat d'orientations budgétaires du 15 décembre 2020, le budget primitif 2021 a été adopté le 21 janvier 2021 sans reprise de résultat, avant adoption du compte administratif 2020.

La commission des finances a pris connaissance des nouvelles propositions budgétaires, lors de sa réunion du 9 mars.

Ce budget supplémentaire 2021 est voté avec reprise de résultat, après adoption du compte administratif 2020, afin d'intégrer les résultats antérieurs, en section de fonctionnement et d'investissement pour chacun des budgets (Ville, Assainissement, Eau et Régie de Transport).

**Budget Principal - Ville****La section de fonctionnement du budget supplémentaire s'équilibre à 1 105 212,18 €**

<b>Fonctionnement Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt voté BP</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	659 900,00	684 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 594 000,00	0,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	500,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 233,36	229 412,18
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	0,00	200 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	427 422,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	483 694,00	-25 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	86 289,64	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	0,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	100,00	16 300,00
	<b>Somme :</b>	<b>4 256 139,00</b>	<b>1 105 212,18</b>

<b>Fonctionnement Recettes</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt voté BP</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	1 104 919,18
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00	0,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 269,00	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES	316 500,00	0,00
73	IMPOTS ET TAXES	2 887 269,00	0,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	995 891,00	293,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	40 010,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	190,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>4 256 139,00</b>	<b>1 105 212,18</b>

Les recettes de fonctionnement de ce budget supplémentaire sont constituées du résultat reporté 1 104 919.18 €, et de l'ajustement du FCTVA suite à la notification de la Préfecture pour un montant de 293 €. Les montants 2021 des ressources fiscales et dotations ne sont pas encore notifiés par les services de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement les charges générales 684 500 € et les dotations aux provisions 16 300 €.

La charge financière liée au remboursement des intérêts des emprunts s'élève à 88 441 € en 2021, contre 95 823 € en 2020 (hors ICNE) : elle a été inscrite au budget primitif.

Les subventions aux associations seront accordées ultérieurement selon une délibération spécifique.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement pour la section d'investissement est de 200 000 €.

Un montant de 229 412.18 € est réservé pour les dépenses imprévues afin de préserver le fonds de roulement.

### **La section d'investissement du budget supplémentaire s'équilibre à 425 561.73 €**

<b>Investissement Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt voté BP+RAR</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
020	DEPENSES IMPREVUES	4 027,00	25 561,73
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 269,00	0,00
104	CONSTRUCTION BATIMENTS	333 890,00	65 000,00
106	VOIES ET RESEAUX	246 243,00	314 000,00
107	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	2 000,00	0,00
108	MOBILIER ET MATERIEL	117 536,00	21 000,00
120	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	500 368,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	282 201,00	0,00
240	LOGEMENTS SOCIAUX	58 000,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>1 550 534,00</b>	<b>425 561,73</b>

<b>Investissement Recettes</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Mt voté BP+RAR</b>	<b>Mt Proposé BS</b>
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	424 492,73
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTION.	0,00	200 000,00
024	PRODUIT DES CESSIONS	0,00	8 200,00
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	427 422,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	329 898,00	-118,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	793 214,00	-207 013,00
	<b>Somme :</b>	<b>1 550 534,00</b>	<b>425 561,73</b>

Les investissements supplémentaires (bâtiments, voirie, matériel) représentent un montant de 400 000 € TTC.

Une somme de 25 561.73 € est inscrite en dépenses imprévues.

Le capital à rembourser au titre de cet exercice s'élève à 282 201 €, inscrit au BP.

Les recettes d'investissement de ce budget supplémentaire sont les suivantes : résultat reporté de 424 492.73 €, l'ajustement des reports de subventions pour un montant négatif de 207 013 €, après réception des recettes de décembre à la fin du mois de janvier, l'ajustement du FCTVA suite à la notification de la Préfecture pour un montant négatif de 118 €, et une cession d'actif pour 8 200 €. Des subventions seront sollicitées pour les programmes éligibles afin de reconstituer l'enveloppe d'autofinancement.

### **La dette de la collectivité :**

Le budget Ville de Saint Nicolas d'Aliermont a sept emprunts en cours, à taux fixe, contractés auprès de différents établissements bancaires. L'encours de dette de ce budget au 01/01/2021 est de 2 956 440.83 € (3 234 565.31 € au 01/01/2020) (*voir annexes A2.1 et suivantes*). L'encours de la dette, en l'état actuel, serait de 2 674 240 € fin 2021. Les annuités 2021 représentent 370 641.10 € (capital plus intérêts). Aucun nouvel emprunt n'est prévu à ce jour.

Le montant de l'annuité des emprunts garantis s'élève à 284 119.44 €.

L'actif immobilisé est constitué de terrains, de bâtiments, de réseaux de voirie et d'éclairage public, de divers matériels. Les effectifs de la collectivité figurent en annexe C1.

## **Le budget Assainissement**

**En fonctionnement**, la section est équilibrée à 402 895.81 €.

Les recettes sont constituées du report de résultat antérieur 402 895.81 €.

Les principales dépenses sont les charges à caractère général et de personnel 6 900 €, les charges exceptionnelles 15 500 €. Les intérêts des emprunts sont nuls, les emprunts en cours étant ceux de l'Agence de l'Eau sans frais financiers.

Un montant de 995.81 € est réservé pour les dépenses imprévues.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 379 500 €.

**En investissement**, la section s'équilibre à 510 458.83 €.

Le montant disponible pour les immobilisations nouvelles est de 505 000 € (Réseau d'assainissement, Schéma d'assainissement, opérations non affectées).

Un montant de 5 458.83 € est réservé pour les dépenses imprévues.

Ces dépenses sont financées par les fonds propres : virement de la section de fonctionnement 379 500 €, report de résultat antérieur 130 958.83 €.

Le budget assainissement est assujéti à la TVA, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget assainissement au 01/01/2021 est de 401 526.73 €, constitué par quatre emprunts à taux zéro réalisés auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2021 est de 37 155.08 € (capital uniquement). Cf. *annexe A1.2*.

L'actif immobilisé est constitué des réseaux d'assainissement d'eaux usées. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

## BS 2021 ASSAINISSEMENT SNA - M49

### Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 400,00	6 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 500,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	243,00	995,81
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	90 500,00	379 500,00
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	86 477,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500,00	15 500,00
	<b>Somme :</b>	<b>191 630,00</b>	<b>402 895,81</b>

### Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	402 895,81
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	52 130,00	0,00
70	VENTES DE PRODUITS	127 500,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 000,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>191 630,00</b>	<b>402 895,81</b>

### Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP + RAR	Mt Proposé BS
020	DEPENSES IMPREVUES	410,00	5 458,83
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	52 130,00	0,00
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	30 418,00	250 000,00
103	SCHEMA ASSAINISSEMENT	137 448,00	100 000,00
109	RESEAU ASSAINISSEMENT	0,00	155 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	37 156,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>257 562,00</b>	<b>510 458,83</b>

### Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP + RAR	Mt Proposé BS
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	0,00	130 958,83
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	90 500,00	379 500,00
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	86 477,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	80 585,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>257 562,00</b>	<b>510 458,83</b>

## Le budget EAU

**En fonctionnement**, la section est équilibrée à 599 184.36 €.

Les recettes sont constituées du report de résultat antérieur 599 184.36 €.

Les intérêts des emprunts sont nuls, les emprunts en cours étant ceux de l'Agence de l'Eau sans frais financiers.

Un montant de 4 184.36 € est réservé pour les dépenses imprévues.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 595 000 €.

**En investissement**, la section s'équilibre à 641 293.41 €.

Le montant disponible pour les immobilisations nouvelles est de 640 000 € (protection captage d'eau St Laurent – station de surpression et château d'eau – travaux sur réseau eau potable – opérations non affectées).

Un montant de 1 293.41 € est réservé pour les dépenses imprévues.

Ces dépenses sont financées par les fonds propres : virement de la section de fonctionnement 595 000 €, report de résultat antérieur 46 293.41 €.

Le budget eau potable est assujéti à la TVA, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget Eau potable au 01/01/2021 est de 41 580.94 €, constitué par un emprunt à taux zéro réalisé auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2021 est de 3 198.53 € (capital uniquement). Cf. annexe A1.2.

Son actif immobilisé est constitué des réseaux d'eau potable. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

### BS 2021 EAU SNA - M49

#### Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 900,00	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 500,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	2 526,00	4 184,36
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	90 000,00	595 000,00
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	55 280,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	110 000,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>273 216,00</b>	<b>599 184,36</b>

#### Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	599 184,36
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	18 486,00	0,00
70	VENTES DE PRODUITS	170 000,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	84 730,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>273 216,00</b>	<b>599 184,36</b>

**Investissement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP + RAR	Mt Proposé BS
020	DEPENSES IMPREVUES	8 343,00	1 293,41
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	18 486,00	0,00
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	100 000,00	330 000,00
102	PROTECTION CAPTAGE EAU	31 285,00	110 000,00
104	RESEAU EAU POTABLE	192 152,00	200 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	3 200,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>353 466,00</b>	<b>641 293,41</b>

**Investissement Recettes**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP + RAR	Mt Proposé BS
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	0,00	46 293,41
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	90 000,00	595 000,00
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	55 280,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	208 186,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>353 466,00</b>	<b>641 293,41</b>

**Le budget Régie de Transport**

Le budget de la Régie de Transport est équilibré à 22 341.07 € en fonctionnement et à 62 868.69 € en investissement, incluant le report du résultat antérieur.

En fonctionnement, les dépenses inscrites concernent les frais inhérents aux bus scolaires et les charges de personnel pour un total de 19 500 €.

Un montant de 2 841.07 € est réservé pour les dépenses imprévues.

Ces dépenses sont financées par le résultat reporté de 47 341.07 €. Ce résultat exceptionnel lié à la crise sanitaire permet de diminuer la subvention communale de 25 000€, la subvention nécessaire pour cet exercice s'élevant à 10 000 €.

A la section investissement, le résultat reporté s'élève à 62 868.69 € après amortissement des bus achetés en 2009 et 2016 : cela constitue une réserve qui permettra le financement de l'achat d'un futur bus scolaire d'ici 2024.

Le budget Régie de Transport n'a aucun emprunt en cours. Son actif immobilisé est constitué de deux cars scolaires, le reste des moyens nécessaires étant mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

**BS 2021 REGIE DE TRANSPORT SNA - M43****Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 000,00	19 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	25 000,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	917,00	2 841,07
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	12 180,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>56 097,00</b>	<b>22 341,07</b>

**Fonctionnement Recettes**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	47 341,07
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	6 097,00	0,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	50 000,00	-25 000,00
	<b>Somme :</b>	<b>56 097,00</b>	<b>22 341,07</b>

**Investissement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 097,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 083,00	62 868,69
	<b>Somme :</b>	<b>12 180,00</b>	<b>62 868,69</b>

**Investissement Recettes**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt voté BP	Mt Proposé BS
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	0,00	62 868,69
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	12 180,00	0,00
	<b>Somme :</b>	<b>12 180,00</b>	<b>62 868,69</b>

**Les budgets C.C.A.S. et SAAD**

**Pour information** : Les budgets supplémentaires du C.C.A.S. (M14) et du SAAD-CCAS (M22) seront adoptés ultérieurement par le Conseil d'Administration du CCAS (section de fonctionnement uniquement). La subvention communale s'élève à 150 000 € pour 2021.